

SOMMAIRE	Editorial
Infos-Pratiques	
Réforme de la maîtrise	2
Le sport	
Les trois âges du sport	4
Pierre Arnould	
Sport, Éthos et thérapie	6
Gérard Broyer	
Psychologie dans un service de psychiatrie médicale	6
Christiane Boudjane	
Psychologie et oncologie	8
Marie Chavaud	
Critères de D.E.S.S. psychologie et psychopathologie médicales : arguments et références syndicales	9
Être psychologue en...	
Radiocentre spécialisé pour autisme et troubles envahissants du langage	11
Alain Dhouar	
Agenda	
Congrès	13
Échos	
Déficits et handicaps : des recherches d'avenir en psychologie	16
Serge Fombelle	
SOMMAIRE	

26 | 1996

Le sport

🔗 <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=2655>

Electronic reference

« Le sport », *Canal Psy* [Online], Online since 03 février 2021, connection on 10 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=2655>

DOI : 10.35562/canalpsy.2655

ISSUE CONTENTS

Alain-Noël Henri
Édito

Dossier. Le sport

Pierre Arnaud
Les trois âges du sport

Denis Dubouchet
Le sport dans une pratique de psychologue

Gérard Broyer
Sport... éthos et thérapie

Parcours bibliographique

Michel Cornaton and Bernard Chouvier
Héritages et transmissions

Être psychologue en...

Laure Razon and Catherine Bonte
Énigme de l'inceste

Édito

Alain-Noël Henri

TEXT

- 1 Vous arrive-t-il de jeter un coup d'œil à « l'ours », cet encadré qui en dernière page rassemble toutes les informations juridiques et pratiques sur l'édition et la diffusion de ce journal ? Deux nouveautés marquent celui du présent numéro. D'abord, le directeur de la publication a changé, puisque le président est de droit directeur de toutes les publications de l'Université, et qu'au printemps Bruno GELAS a été élu à cette lourde charge en remplacement d'Éric FROMENT (c'est à vrai dire par erreur que le nom n'avait pas été changé au dernier numéro). Mais a changé aussi le nom du directeur délégué, c'est-à-dire celui qui, au nom du Président et bien entendu en liaison avec le Directeur de l'Institut de Psychologie, assume la responsabilité des orientations de la publication.
- 2 La substitution du nom d'Albert CICCONE au mien ne changera pas grand'chose à la réalité du journal, puisque l'an dernier déjà, il en assurait de fait la fonction, et que seules des raisons administratives empêchaient provisoirement de lui en conférer le titre. Mais ce changement formel est aussi une étape symbolique. Après mon remplacement par Patricia MERCADER à la commission pédagogique de l'Institut, c'est la seconde fois que je suis amené à passer le témoin dans l'une de mes responsabilités. Ce sont des étapes annonciatrices d'une relève qui deviendra complète lors de la rentrée 1998 – autant dire demain.
- 3 J'avais préparé pour cette circonstance, à l'adresse d'Albert, un portrait élogieux pour lequel c'est peu dire que je ne manquais pas de matière. Mais voilà qu'en écrivant, je m'avise que le ton du panégyrique jurerait par trop avec la retenue et la modestie du destinataire, sans même parler de la difficulté à faire comprendre au lecteur qu'il ne relève pas du rituel vidé de sens par l'excès d'un usage conventionnel. Lui-même a su dire ici, avec des mots simples et justes, toute l'émotion que nous pouvions avoir tous à voir partir René KAËS, qui n'était pas seulement le maître à penser que tous les

étudiants connaissent, mais aussi, au milieu d'une communauté universitaire plus souvent troublée qu'à son tour, un sage dont la hauteur de vues, la sensibilité et la mesure venaient toujours remettre toute chose à son exacte place. J'aimerais seulement à mon tour pouvoir trouver les mots aussi simples et aussi justes pour dire l'émotion – la même en somme – que j'éprouve à déposer ainsi peu à peu les outils forgés l'un après l'autre, en trente ans de pratique universitaire au service exclusif d'un seul but, entre les mains sûres de ces amis d'une génération nouvelle, à laquelle, s'agissant précisément de *Canal Psy*, s'associe même déjà celle qui annonce des horizons plus lointains et que représentent Catherine BONTE et Gaëlle CHEVRIER. L'an dernier à la même époque, je disais toute la confiance que suscitait en nous cette équipe qui s'apprêtait à assumer le redoutable challenge du départ de Sabine GIGANDON. Vous êtes tous juges que le pari est parfaitement gagné. Et les mêmes mots viennent à l'esprit pour les trois protagonistes de cette réussite : le travail infatigable ; le plaisir d'explorer les voies nouvelles ; la discrétion ; l'intelligence ; la justesse.

- 4 Il y a des choses que l'on croit savoir depuis longtemps, et qu'on découvre avec la surprise de la nouveauté quand elles vous prennent le moment venu. Je ne serai jamais blasé de redécouvrir toujours à quel point le seul sentiment qui permette de résister à tout est l'estime. Et en l'espèce, combien on est indemne du sentiment de perte lorsqu'on laisse ce à quoi on tient à des gens que l'on estime. Pardonnez-moi si le mot est faible : il est dans mon lexique intime l'un des plus forts et des plus nodaux qui soient : car il n'existe peut-être pas de motif plus profondément enraciné à la gratitude que l'occasion qui nous est – trop rarement – donnée, d'éprouver l'estime. C'est en tout cas pour ma part ce qui me fait chaque fois revenir comme une antienne ce lambeau d'un poème de René CHAR : « Dans mon pays, on remercie ».

AUTHOR

Alain-Noël Henri

IDREF : <https://www.idref.fr/083014993>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000077325074>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14609017>

Dossier. Le sport

Les trois âges du sport

Pierre Arnaud

DOI : 10.35562/canalpsy.2660

OUTLINE

Aux origines du sport

Premier âge : l'enjeu culturel

Deuxième âge : l'enjeu politique

Troisième âge : l'enjeu économique

Et demain ?

TEXT

Aux origines du sport

- 1 Sport vient du vieux français *desport* (se divertir, s'amuser) et la langue anglaise nous l'a restitué légèrement transformé. Le mot apparaît en France vers 1820 et n'est mentionné dans le *Dictionnaire de l'Académie Française* qu'en 1878. Il désigne alors le turf (les courses de chevaux) et les paris, le polo, la pêche et la chasse, l'escrime, le golf, le cricket, le canotage, les bains, bref un ensemble de loisirs mondains généralement pratiqués dans les stations balnéaires ou thermales proches de l'Angleterre, comme Spa et Ostende en Belgique. La mode se diffuse en France *via* Deauville et La Rochelle.
- 2 À la fin du XIX^e siècle, les courses automobiles, le *lawn-tennis*, les régates et la vélocipédie sont les loisirs ou les spectacles favoris de ces « hommes et femmes » de sport qui trouvent également dans le tourisme sportif une manière de se distinguer. Remarquons d'ailleurs que le mot (et ses dérivés) est généralement usité ou compris dans toutes les langues.
- 3 Restent les origines « historiques ». Trois versions s'opposent. Pour certains « de tout temps les hommes ont fait du sport ». Les Grecs fondateurs des Jeux olympiques auraient fait du sport tout comme les Perses, les Romains ou les Aztèques. Plus près de nous, les tournois

du Moyen-Âge, le jeu de paume, les jeux anglais de *rackets*, le *schlagball* allemand, le *ruzzola* italien, le tir à l'arc seraient des sports au même titre que tous les exercices physiques pratiqués à toutes les époques et en tout lieu. Bref, le sport ferait partie de la nature humaine, il serait selon Roger CAILLOIS une donnée permanente de l'histoire et s'inscrirait dans ce qu'il appelle les jeux d'Agon, d'Alea, de Mimicry ou d'Ilynx.

- 4 Pour d'autres, le sport ne serait qu'une forme modernisée des anciens jeux traditionnels. Ainsi la soule serait à l'origine du rugby, le jeu de paume à celle du tennis, le canotage à celle de l'aviron, la barette (ou le *calcio*) à celle du football, etc. Chaque pays peut ainsi revendiquer la paternité d'un sport si l'on considère que tout exercice physique naturel et utilitaire (marcher, courir, sauter, lancer, etc.) en est l'origine. Dans ces deux conceptions, la conviction naît de la similitude des gestes ou bien du désir de rechercher une légitimité dans des origines anciennes.
- 5 La dernière thèse affirme que le sport moderne est né en Angleterre, à la fin du XVIII^e siècle. Il est fils de la révolution industrielle, de l'urbanisation et de l'avènement de la démocratie. Les colonies anglaises et l'Europe continentale sont les premières touchées par la vague d'anglomanie, selon des modalités différentes il est vrai. Pour ce qui concerne la France, la greffe britannique prend de deux manières : vers 1830-1850, celle du *High-Life*, de la vie mondaine, à travers les pratiques du *turf*, de l'aviron, du golf ou du *lawn-tennis*. Elle se poursuit plus tard par celle du vélodrome, de l'automobile et de l'aviation.
- 6 La noblesse de cour et la haute bourgeoisie sont à l'origine de la création du Jockey-Club, du Yachting-Club ou du Touring-Club-de-France. Mais vers 1870-1880, les lycéens parisiens s'emparent de cette mode en pratiquant la course à pied, en particulier dans la salle des pas perdus de la Gare Saint-Lazare ou au Bois de Boulogne. Cette initiative nous paraît être à l'origine de l'évolution du phénomène sportif en France. Évolution que l'on propose d'appréhender à travers les enjeux qui caractérisent les trois âges du sport français.

Premier âge : l'enjeu culturel

- 7 Cette période archaïque de l'histoire du sport correspond à la naissance des premières associations sportives (le Racing-club-de-France, 1880 ; le Stade français, 1882) et à la fondation de l'Union des Sociétés Françaises de Course à Pied en 1887. Ces initiatives sont dues à l'action militante de quelques pères fondateurs du sport français soucieux d'organiser, sur le modèle anglais, les jeux spontanés des lycéens. Georges de SAINT-CLAIR, Frantz REICHEL, le père DIDON (auquel on attribue la devise des Jeux olympiques : *Citius, Altius, Fortius*) et Pierre de COUBERTIN sont les principaux artisans de la diffusion du modèle sportif associatif en France, d'abord dans les établissements du second degré puis dans la société civile et militaire.
- 8 Dès 1889 se crée l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (amateur et multisports) qui est à l'origine de la plupart des fédérations sportives unisports qui se créent après sa dissolution en 1920. Les promoteurs des sports anglais en France s'attachent à vanter les vertus de l'éducation anglaise tout en fustigeant les méthodes pédagogiques françaises.
- 9 Si l'Angleterre dispose du plus grand empire colonial, si elle est devenue un pays riche et industrialisé, si elle a conquis les marchés économiques, bref si elle rayonne dans le monde c'est parce qu'elle a su former une jeunesse saine, hardie, entreprenante. Sur les terrains de sport de Rugby, Eton, Cambridge, Oxford, la jeunesse anglaise s'est formée le caractère, a acquis l'esprit d'initiative, de combativité et de lutte, la maîtrise de soi et le goût du risque... De ce point de vue, les valeurs du sport et les pratiques sportives sont bien les vecteurs de la modernisation de la France.
- 10 Dès 1891 pourtant, c'est en dehors de l'École que se développe le sport associatif et, à la veille de 1914, l'USFSA rassemble plus de 200 000 membres. La rénovation des Jeux olympiques en 1892 et leur organisation en 1896 à Athènes ne suscitent guère d'intérêt. Le sport est une pratique confidentielle, élitiste et masculine. Ignoré par les pouvoirs publics il reste une affaire privée. Ce qui soulève bien des conflits entre amateurs et professionnels, dirigeants sportifs et organisateurs de spectacles sportifs rentables. La presse joue un rôle

non négligeable dans la diffusion de la culture sportive (*Le Tour de France* est inventé par Henri DESGRANGE et le journal *L'Auto* en 1903). En revanche, le système éducatif français reste sourd à ces appels à l'éducation libérale et privilégie l'éducation intégrale, chère aux Républicains, avec l'enseignement de la gymnastique et l'instruction militaire. Les nécessités de la guerre privilégient la discipline imposée, le respect du chef, les mouvements d'ensemble sur le *self-government*...

Deuxième âge : l'enjeu politique

- 11 Le sport suscitera rapidement des divisions idéologiques, sociales et politiques. Lorsque les catholiques se rallient à la République après 1891, ils attirent la jeunesse dans leurs patronages en leur proposant ce que justement l'école laïque lui refuse : les jeux et les sports. Séduire pour convertir ? De fait, à partir de 1897, ces patronages se fédèrent au sein de la Fédération Gymnastique et Sportive de France qui compte plus de 200 000 membres en 1913. Les instituteurs de l'école laïque leur répliquent en multipliant les créations de patronages et d'amicales laïques à partir de 1900.
- 12 Alors que la guerre s'annonce, le sport devient un enjeu idéologique (Jeanne contre Marianne) dans la mobilisation de la jeunesse pour la défense de la Patrie. Les organisations ouvrières, syndicales ou politiques, sont d'abord hostiles au sport et plutôt favorables à la gymnastique plus apte selon elles à discipliner et moraliser leurs militants. Il faut attendre 1907 pour que *L'Humanité* annonce la fondation d'une Fédération Sportive Athlétique Socialiste. Les bouleversements géopolitiques consécutifs à la Grande Guerre et la Révolution bolchevique précipitent la division du sport ouvrier naissant.
- 13 Suite aux Congrès de Tours et de Montreuil, sportifs communistes et socialistes se séparent et rejoignent des organisations rivales. Les sportifs communistes se rallient à la *Fédération Sportive du Travail* elle-même placée sous le contrôle de l'*Internationale Rouge Sportive* dont le siège est à Moscou, et les sportifs socialistes fondent l'*Union Socialiste Sportive et Gymnastique du Travail* affiliée à l'*Internationale Sportive Ouvrière Socialiste* (dite *Internationale de Lucerne*).

- 14 Le sport devient ainsi un facteur de division lié à la conception que chaque organisation se fait de la lutte des classes. Dans les années trente, la « montée des périls » parvient à mobiliser les sportifs ouvriers contre le fascisme. En décembre 1934, les deux organisations sportives ouvrières fusionnent pour donner naissance à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.
- 15 La reprise des rencontres sportives internationales est à l'origine des premiers boycottages de l'histoire du sport. Les Jeux Inter-Alliés (1919), les Jeux olympiques d'Anvers (1920) puis ceux de Paris (1924) peuvent être considérés comme les jeux des vainqueurs contre les vaincus de la Grande Guerre. Les fédérations sportives internationales et nationales ainsi que les gouvernements des états démocratiques sont hostiles à toute reprise des compétitions, en particulier avec l'Allemagne et l'URSS.
- 16 Les années 1920-1939 consacrent l'avènement des régimes autoritaires et le sport devient un moyen de pression sur l'opinion publique. Le Comité International Olympique est incapable de faire du sport un instrument de paix et de rapprochement entre les peuples. En 1936, le mouvement sportif et les dirigeants politiques ne parviennent pas à s'entendre pour s'opposer à la tenue des Jeux olympiques à Berlin. Et l'Olympiade populaire de Barcelone en 1936 ne peut se dérouler suite à l'intervention des troupes de Franco et aux débuts de la guerre civile espagnole.
- 17 La capacité du sport à unir, rassembler par-delà les divisions reste fort limitée. Après la seconde guerre mondiale, l'hostilité que se vouent les deux blocs à travers la guerre froide se traduit par de nombreux incidents dans les grandes rencontres sportives internationales. Elle se répercute au niveau intérieur par des divisions entre les sportifs. La chute du mur de Berlin en 1989 ne paraît pas, de ce point de vue, offrir de garanties pour un véritable internationalisme sportif. La montée des nationalismes pourrait bien une fois encore, faire du sport et des sportifs les otages du politique...

Troisième âge : l'enjeu économique

- 18 Cependant, d'autres indices marquent l'évolution du phénomène sportif. Ils sont tout aussi inquiétants. Ils affectent d'abord le sport de masse. À partir des années 1970-1975 on assiste d'une part à une lente démocratisation, diversification et différenciation des pratiques sportives et, d'autre part, à l'emprise des lois du marché sur la consommation des biens sportifs. Enfin, le désengagement de l'État, les effets de la décentralisation à partir de 1982, la médiatisation des spectacles sportifs, l'affairisme et le clientélisme ajoutent leurs effets pour transformer les pratiques et les significations du sport.
- 19 En devenant un filon commercial, le sport envahit le marché en dehors même de sa sphère habituelle d'influence ainsi qu'en témoignent l'augmentation des dépenses des ménages relatives aux sports, l'impact du sport dans les spots publicitaires, le succès des jeux de paris (Loto sportif, PMU, etc.).
- 20 Ils affectent ensuite le sport de haut niveau. Si pendant la période précédente, les sportifs étaient devenus les ambassadeurs de leur régime politique, ils deviennent les employés de firmes multinationales, des mercenaires. L'argent a envahi le sport au point d'en transformer les enjeux et les significations. La logique économique tend à s'imposer au détriment de la logique sportive sous le poids des exigences des retransmissions télévisuelles par exemple. Mais elle affecte aussi la logique de la performance et du record par les sommes considérables qui en transforment l'éthique.
- 21 Si les grandes entreprises financent les exploits d'une élite sportive ce n'est certes pas pour la gloire du sport, mais pour en tirer des bénéfices. Retour inattendu du politique... Les « affaires » qui rapprochent curieusement hommes politiques et entrepreneurs de spectacles sportifs... À moins que la même personne endosse pour la circonstance les deux rôles à des fins d'ascension sociale et politique. Mais parfois leurs calculs sont pris en défaut : du stade à la prison le chemin est souvent assez court...

Et demain ?

- 22 Le sport aujourd'hui n'a plus que de très lointaines ressemblances avec celui d'hier. Son autonomie, ses valeurs sont mises à mal. Que sera le sport de demain ? Il évoluera encore certes. Mais selon quels nouveaux enjeux ? Celui de l'humanisme cher aux pères fondateurs de l'esprit sportif ? Il sera probablement à l'image de nos sociétés tout en étant un vecteur de leurs transformations... Le jeu est ouvert !

AUTHOR

Pierre Arnaud

Professeur Université Claude Bernard Lyon 1, directeur du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS - E.A. 647)

IDREF : <https://www.idref.fr/02720572X>

ISNI : <http://www.isni.org/000000010922341X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11929818>

Le sport dans une pratique de psychologue

Denis Dubouchet

DOI : 10.35562/canalpsy.2662

OUTLINE

Le sujet et le sport

Le sujet et l'encadrement

Le sujet et le groupe sportif et social

TEXT

- 1 Il peut paraître curieux, voire paradoxal, qu'un psychologue utilise des activités physiques et sportives dans le cadre de sa pratique.
- 2 Pour comprendre ce qui m'a amené à façonner et employer ces techniques, il me faut parler du contexte de mon travail et du public que je reçois.
- 3 Je travaille dans un service social spécialisé (en milieu ouvert) où la très forte majorité des situations nous est envoyée par le juge des enfants, autant dire sans qu'il y ait une demande exprimée par les familles ou les enfants. Les adolescents ou enfants qui me sont adressés pour des soutiens ou suivis psychologiques ont véritablement des problèmes de cet ordre.
- 4 La plupart de ces adolescents ne viennent pas, ne serait-ce que pour une première rencontre. Les raisons de ces refus sont multiples : soit ils pensent que le « psy, c'est fait pour les fous », soit ils disent que parler cela ne sert à rien... D'une certaine façon, on peut dire que culturellement la fonction et le rôle du « psy », tel qu'il est conçu habituellement est en décalage avec leurs croyances et leurs attentes.
- 5 Dans ce contexte, il me semblait illusoire et vain d'attendre la Demande. Or, en tant que psychologue, je travaille aussi mes représentations du fonctionnement humain. Je crois à l'inconscient, au transfert, au refoulement, à la répétition, etc. Il me fallait donc créer un cadre d'intervention qui respecte à la fois mes représentations et celles des adolescents. Cet espace de rencontre

doit laisser une place à chacun. Le partage de l'Activité ne doit pas être un lieu de fusion où tout le monde est pareil.

- 6 Pour moi, il est important que ma parole soit reconnue et qu'elle compte pour les jeunes. Il est aussi fondamental que j'ai accès à des éléments de leur personnalité, de leur problématique pour que je puisse travailler.
- 7 Concernant les jeunes adressés à notre service, j'ai pu remarquer que bon nombre d'entre eux utilisaient leur corps comme moyen d'expression (passage à l'acte, danse, etc.).
- 8 Parallèlement, j'avais repéré que la pratique des activités physiques et sportives mettait en jeu des processus psychologiques tout à fait intéressants et susceptibles d'être utilisés auprès des personnes en difficulté. Ces mécanismes sont particulièrement visibles dans les sports dits à risques que je qualifierais plus volontiers d'activités à forte charge émotionnelle.
- 9 Les trois axes que j'utilise dans ma pratique sont, à partir des dynamiques, créés entre :
 - le sujet et le sport,
 - le sujet et l'encadrement,
 - le sujet et le groupe sportif et social.
- 10 La description de ces dynamiques reste volontairement sommaire. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur à l'ouvrage de Michel ANSTETT et Bertrand SACHS, *Sport, jeunesse et logique d'insertion*, La Documentation Française, 1995.

Le sujet et le sport

- 11 À première vue, on pourrait penser, comme le souligne F. LABRIDY¹, que les pratiques sportives, dans lesquelles le corps se met en œuvre, éclairent par l'envers la pratique psychanalytique. Si la pratique psychanalytique est un franchissement par le dire, le sport est un franchissement de l'être, un franchissement en acte. Si l'acte est rendu possible à la fin d'une analyse, le sportif le pose comme un *a priori*. Le sportif choisit de jouir de son être au profit de l'autre, il fait le pari de la jouissance plutôt que du dire.

- 12 Cependant, il existe un élément important qui nous intéresse. La pratique sportive offre un espace projectif. Il permet à un sujet de se jouer un ou des scénario(s) en projetant des éléments de son histoire ou de sa problématique. L'identification à un champion sans faille ni faiblesse ou l'identification à un technicien dans un sport d'équipe (celui qui est au second rang mais qui dirige) ou encore s'imaginer risquer sa vie sont autant de projections qui mettent en scène l'individu et parle en son nom.
- 13 Pour peu que l'on soit attentif à ces projections, elles nous offrent un matériau de premier ordre, susceptible d'ouvrir la voie à un travail personnel. En fait, l'espace projectif qu'offre le sport est une des parties intégrantes sinon principale du cadre de travail.



Aurélie Desmé

Le sujet et l'encadrement

- 14 La relation encadrant/encadré induit bien souvent des rapports dans lesquels les affects viennent se nouer, créant ainsi un lien particulier entre ces deux personnes.
- 15 L'encadrant peut être à la fois perçu comme un maître (celui qui sait) mais aussi comme un témoin à qui l'on adresse une question et de qui on attend une réponse. Cette position de témoin est souvent repérable dans les activités « à risques » où la conduite à risques est une séquence questionnante qui appelle une séquence réponse que le témoin est censé pouvoir ouvrir.
- 16 Là encore, et pour faire vite, je dirais que l'encadrant peut tenir une place privilégiée où sa parole peut être reconnue par le sujet. Toutefois, les risques de dérapages sont importants car, au cours d'une même activité sportive, l'encadrant peut tenir ou être poussé à tenir (parfois à son insu) plusieurs rôles. Il peut être aussi bien l'animateur sportif que l'éducateur, le gendarme que le grand frère ou le psychologue.
- 17 La définition au préalable du cadre de l'activité et de ses objectifs est donc primordiale. Il s'agit de bien expliciter dès le départ le but de l'activité et ses conditions de mise en œuvre.
- 18 Pour ma part, j'explique aux adolescents que « les activités ont pour but d'apprendre à mieux se connaître et à mieux habiter son corps ». Ils savent également que je suis psychologue.
- 19 L'aspect contre-transférentiel est toujours très délicat dans ce type de pratique. L'animation de ces groupes se fait d'ailleurs toujours à deux, voire à trois si l'activité exige un encadrement très spécialisé sur le plan technique (exemple : un guide pour la haute montagne ou un moniteur de spéléologie...).
- 20 De plus, le questionnement du sujet par l'encadrant ne peut véritablement se faire que lorsque ce dernier est reconnu comme ayant une parole qui compte et que lorsque la dynamique de groupe est suffisamment contenante ou rassurante. Le moment de l'intervention de l'encadrant ne se fait pas dans n'importe quel temps.

La place de l'encadrant doit, bien sûr, être perçue différenciée de celle des participants.

Le sujet et le groupe sportif et social

- 21 Chaque pratique sportive fait se confronter la personne à un groupe, qu'il s'agisse d'un groupe d'alliés pour les sports d'équipe ou d'un groupe de rivaux dans le cas de sports individuels et d'équipe.
- 22 Cette notion de groupe doit s'élargir à celle d'appartenance à un groupe de sportifs dans une société. La pratique d'un sport identifie socialement le pratiquant et l'instaure dans une reconnaissance sociale particulière (sa place et son rang lui sont ainsi désignés par les autres).
- 23 L'appartenance à un groupe sportif peut être un étayage palliatif dans la trajectoire d'un sujet. Mais elle ne donne pas une identité, l'identité restant un travail personnel que seul le sujet peut mener par lui-même.
- 24 Si la fonction d'étayage, de valorisation narcissique peut être intéressante à un moment pour un individu, pour lui permettre d'aborder par la suite des histoires de son passé qu'il jugeait jusqu'alors trop honteuses pour en parler, c'est davantage la dynamique de groupe que j'utilise.
- 25 L'illusion groupale, la répartition des statuts du groupe, la fluctuation de ces statuts en fonction des activités, les interpellations des jeunes entre eux (surtout quand le groupe est mixte)... sont autant de facteurs sur lesquels nous pouvons travailler.
- 26 Voici donc très brièvement présenté ce qui sous-tend ma pratique auprès de ces adolescents pour qui le cadre traditionnel des entretiens dans un bureau n'est pas efficient.
- 27 Lorsque les éducateurs, qui ont en charge ces jeunes, leur proposent ces activités dans le cadre que j'ai décrit, je suis toujours surpris de la facilité avec laquelle ils acceptent de participer à ces groupes aux conditions et objectifs fixés. De même, je reste également étonné de

l'assiduité de ces adolescents et de ce qu'ils peuvent exprimer au cours de ces séances.

- 28 Ces expériences restent marginales et elles ne visent qu'un public très ciblé. Elles montrent toutefois tout l'intérêt pour les psychologues à investir et à innover de nouveaux cadres de prise en charge.

NOTES

1 F. LABRIDY, « Le sport, l'être du dépassement », actes du congrès international Sport, toxiques, dépendance, in *Bulletin de liaison* du CNDT, n° hors-série, juin 1992.

AUTHOR

Denis Dubouchet

Psychologue, Sauvegarde de l'Enfance de Savoie

IDREF : <https://www.idref.fr/068859090>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000003041490>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14419042>

Sport... éthos et thérapie

Gérard Broyer

DOI : 10.35562/canalpsy.2664

OUTLINE

Éthos, éthique et morale
Les implications psychiques
L'insertion dans l'humain
Conclusion

TEXT

Éthos, éthique et morale

- 1 Depuis que le sport est interpellé par les politiques d'insertions sociales des handicaps les plus divers, il intéresse les champs de la prévention et de la thérapie. Mais on ne peut qu'être interrogé par la pluralité des discours : celui des médias, des politiques, des praticiens, des non-pratiquants, des opposants, des thuriféraires... Tous reflètent l'état d'une schizophrénie latente de deux sortes de discours tenus simultanément, l'un, laudatif, relatif à l'éthique du sport parée de toutes les vertus, semblant ignorer les pratiques ; l'autre, critique sévèrement ces pratiques et les condamne, semblant ignorer l'éthique de ces mêmes pratiques : le sport dont on parle semble n'avoir qu'un rapport très lointain avec celui qui se donne à voir sur les espaces sportifs.
- 2 C'est précisément dans cette schize des discours et des pratiques que la nécessité d'un questionnement éthique se situe (G. BROYER, 1995). L'éthique d'un monde moderne questionne le sport mais en récurrence l'éthique du sport interpelle l'éthique et la morale, car dans cette schize, plane le non-dit de l'ordre du cynisme, de la fourberie, de la démagogie, de la triche et de l'inavouable, de la honte... (cf. les préparations « biologiques » dans le sport de haut niveau).

- 3 Pourtant, l'éthos du sport, et pas seulement des sports à risques, offre des situations incomparables où peuvent s'expérimenter le regard, les distances des corps, l'investissement de l'espace, les rythmes, l'équilibre, la respiration, le geste, l'hypersensibilité aux coups, l'exaltation, la dépression, l'effondrement, la détresse physique, la résistance à l'autre, l'ivresse de la toute-puissance, l'angoisse, la peur... C'est ce qui permet à J.-P. ESCANDE de dire dans « les notions du sport moderne », le Sport (le vrai serait-on tenté de dire) est éthique avant que d'être performance. Mais le sport est bien aussi le lieu du tutoiement perpétuel de la limite (à quelque niveau qu'elle soit !), et à ce titre on ne peut ignorer l'ambivalence des implications psychiques de cet éthos de compromis avec l'interdit et la volonté de rendre l'impossible possible.

Les implications psychiques

- 4 Lorsqu'on analyse ce tutoiement de la limite apparaissent deux temps : le temps du « croire » et le temps du « jouir ».
- Le temps du « croire » : (souvent collectif) il faut tout d'abord que le sportif, et pas seulement le sportif des sports à risques, fasse en effet le pari de croire, pour que cette croyance rende l'impossible possible (G. BROYER, 1987).
 - Le temps du « jouir » : à l'instant du geste extrême, au moment où ce qui n'était pas possible devient possible, la jouissance provient de ce temps particulier et privilégié où la pulsion de mort s'intègre à la pulsion érotique. Ce temps est exceptionnel ; aussi la question se pose-t-elle de savoir si le sportif qui assume cette forme de jouissance, près de cette limite, franchie ou à franchir, va revenir vers le monde des hommes ou faire en sorte que l'Autre soit sans cesse un Ailleurs, un impossible à jamais possible, susceptible de maintenir cette jouissance : c'est Bernard MOITESSIER qui, vainqueur des océans et des mers, refuse de franchir la ligne d'arrivée !
- 5 « Alors le sport à risques : une nouvelle fuite loin des hommes, ou une tentation de repasser dans la brisure originelle par le geste extrême ? C'est la question thérapeutique qui se pose à chaque accompagnement », observe très finement P. DOLIVET (1990, p. 65). Nous pourrions étendre cette question non seulement à la thérapie mais également à l'éducation. Car ce que souligne ainsi l'auteur c'est

ce changement qualitatif de l'avènement du sujet dans un corps qui ose jouir avec ses limites, changement qualitatif, essence de la naissance de l'être éthique.

6 Ce changement qualitatif a été étudié par quelques auteurs :

- David LE BRETON (1991), souligne comment le goût du risque et de l'aventure qui saisit les sociétés occidentales, élabore les régions les plus difficiles d'approche en nouveaux stades de la modernité, « là où l'homme sans qualité peut enfin tutoyer la légende, aller au bout de ses forces, jouer symboliquement son existence pour gagner enfin ce surcroît de sens qui rend la vie plus pleine, lui donne une signification et une valeur ».
- Pierre KAMMERER (1992) montre qu'à propos d'une expérience éducative et thérapeutique : un voyage humanitaire qui conduisit, à travers mer et désert, de jeunes délinquants de la banlieue grenobloise au Burkina Faso, ce voyage se transforme en voyage à l'intérieur de soi-même, véritable initiation qui ouvre aux conduites symboliques.
- Pierre DOLIVET (1994) apporte l'analyse du « risque dynamique », à partir de la distinction essentielle sur le concept même du risque, qui fait apparaître pour chacun, notamment à l'adolescence, la nécessaire insertion dans l'humain.

7 Selon cet auteur, la nature même du risque conduit à l'analyse de deux cadres habituels de la mentalité adolescente : le risque ordalique, et le risque dynamique.

8 Dans les conduites ordaliques les personnes qui s'y soumettent n'assument pas l'acte de mort, ils en rendent l'Autre (le Dieu, la société, etc.) responsable du jugement, de « l'ordâl¹ » : ils ne sont qu'objets. Si les conduites à risque des adolescents et de certains marginaux sont inscrites dans ces conduites ordaliques, où « la mort devient l'occasion de n'être plus moi-même » (SCHOPENHAUER, *Métaphysique de la mort*, 1818), il n'en demeure pas moins vrai que dans le jeu pervers du toxicomane qui cherche à faire disparaître le monde tout en subsistant, la souffrance exprimée est à l'image de l'impossibilité à vivre comme sujet dans un monde de sujets. Il convient donc de réhabiliter le risque dynamique qui ouvre à la vie, qui donne l'occasion de passer du registre de vécu en tant qu'objet au registre de vécu en tant que sujet. Il ne s'agit nullement d'exploits

sportifs mais d'une transcription de la souffrance objectale vers une souffrance éprouvée par un sujet.

- 9 Le risque dynamique est le simple rappel que la souffrance impose son vide autour de celui qui souffre, et que le vide caractérise l'espace entre sujets et entre objets. Ayant conscience de la souffrance intérieure et du vide entre les êtres, l'homme doit risquer le saut de sa rive à la rive de l'autre : risquer c'est donc bien choisir le saut, plutôt que le repli sur soi, et le geste extrême indique bien ce choix dans le rappel qu'il faut oser un regard, un mot, un geste pour acquérir la confiance qui manque.
- 10 Le processus pédagogique, comme le processus thérapeutique, restaure le sujet dans sa dimension humaine. Affronter la loi de l'homme commence par le respect de la loi de la nature, qui permet de temporiser (ce que le toxicomane ne réalise pas quand il dépend du produit). C'est comme cela que le « hors limite » accepte les limites.
- 11 Il ne s'agit donc pas de pratiquer des sports à risque pour que la nature juge de la culpabilité de l'homme (en recherchant la sanction de l'eau, de la glace, de l'air comme on recherche la sanction de Dieu dans l'ordâl) mais pour qu'elle lui apprenne le rapport à la loi qui permettra de temporiser le désir du « tout, tout de suite ». L'activité sportive devient ainsi comme un outil de plus dans le management thérapeutique à disposition des encadrants socio-éducatifs et médico-psychologiques.

L'insertion dans l'humain

- 12 De cette compréhension du parcours d'un toxicomane dans sa confrontation avec les sports à risque il apparaît qu'avant de parler d'insertion sociale, il faut parler de l'insertion dans l'humain !
- 13 C'est d'ailleurs cette insertion dans l'humain qu'il faut lire également derrière la réussite étonnante des activités de spéléologie : la rencontre des premières traces de l'homme avec l'art rupestre, le surprenant respect des concrétions sont en effet reconnus comme éveillant une sensibilité particulière chez les adolescents même les plus perturbés (C. MASSALOUX et B. ADOLPHE, 1990).

- 14 Le premier travail thérapeutique consiste donc à insérer un vécu d'objet (mort psychiquement) dans un vécu de sujet, ensuite il s'agira d'insérer l'homme dans le social, mais il ne faut pas négliger les étapes. Cette insertion dans l'humain ne peut se faire que lorsque l'on sort de la logique angoissée de la mort qui traverse tous les hommes et d'un cadre de référence souvent trop déterministe et linéaire. Le geste extrême, le saut dans le vide vers autrui, le sport à risque appartiennent à cette catégorie de concepts non linéaires, « quantiques » en ce qu'ils dégagent un quantum d'acter (et non point une vis cathartica, la technique seule n'est jamais thérapeutique en soi !) et qui sont souvent peu perçus dans les théories psychologiques ambiantes.
- 15 Tous les thérapeutes savent bien que la compréhension d'une souffrance échappe souvent aux règles logiques des continuums thérapeutiques et qu'en fonction de cela il faut que le thérapeute s'adapte à la trajectoire « chaotique » de son patient. Le risque dynamique, est le risque assumé de la rencontre avec l'Autre, qui provoquera les limites des espaces du penser, du regard, de l'acter, qui ouvre à la poétique, à la création, en un mot à la liberté, à une éthique travaillée avant tout par la notion du « possible », donc de « l'illimité ». Marc CLÉMENT (1993) a fort bien montré dans ses expériences de rééducation des toxicomanes par le sport en prison et dans les quartiers défavorisés, combien le travail psychique précédant l'activité elle-même est nécessaire pour amener ces sujets à l'acceptation de cette activité « in situ ». Le gros du travail se fait AVANT, et seul le sujet psychique peut le conduire ! Car ce risque dynamique n'a rien à voir avec les risques réels, physiques, que l'on peut encourir dans telle ou telle situation. Les risques physiques ne sont que de pâles reflets du risque psychique, symboligène, issu de la crise où se profile l'expérience de la castration, phénomène de crise, état particulier du sujet psychique, entre le pathique et l'ontique², que nous avons plusieurs fois décrit (G. BROYER, 1987, 1992, 1993).
- 16 Dans la crise, le psychique qu'il nous est donné de vivre est toujours à la limite : la dissolution toujours possible d'une réalité psychique précise dans le chaos ou l'inconscient. Mais si la crise ne fait pas perdre au vivant, sa vie, son individualité, sa forme, sa matière ou son corps, dans ce flirt entre les catégories du pathique et de l'ontique,

elle revêt au cours de la vie individuelle une nécessité existentielle. Sinon, comment assumer une identité ?

- 17 Il faut que dans la crise le sujet trouve sa solution, issue de Sa crise, dans le risque, seul gage d'individuation par rapport à un monde extérieur multiforme, assumant le dualisme de l'homme et du monde. Ceci, et seulement ceci, l'ouvrira à sa liberté, dans la mesure où, par la limitation nous faisons du monde, notre monde, du milieu, notre milieu et que par là nous les dominons.
- 18 De ce fait, le Sport peut être un élément de l'être d'un sujet, formant un tout, dont l'unité ressort de l'analyse du processus de la crise. Un des attributs propre au sport est le pathique qui s'oppose à l'ontique, ne serait-ce que dans la provocation à passer au réel selon des catégories toutes subjectives, celles du « Je veux », du « Je dois », du « Je peux », etc. Et la façon dont ces catégories s'ordonnent entre elles ne peut être traduite en catégories ontiques, telles que l'espace, le temps, la causalité, le muscle..., mais probablement, seulement en un ordre social, où apparaissent le « Moi », le « Toi », le « Lui », le « Ça »... Or ce n'est qu'un possible, car le sport n'échappe pas aux interrogations angoissées de l'homme moderne. Les mêmes questions éthiques émergent, relatives à la chosification du corporel. S'il est certes un lieu d'imprégnation éthique de nos jours à privilégier il n'exclut jamais ce temps de la « révélation » éthique où l'homme objet de l'éthos passe à l'homme sujet de son vivre.

« Stirb und Werde » disait GOETHE, « Meurs et Deviens ».

Conclusion

- 19 Ainsi, les sports ne sont pas thérapeutiques en eux-mêmes, par quelque vertu relevant du corps ou du muscle. Si les sports offrent un éthos particulièrement riche, en aucun cas ne peut se faire l'impasse de l'humain. Toutes les situations qui réussissent sont des situations qui font références et interpellent la fonction narcissique ou l'étayage individuel dans le positionnement au sacré, à sa propre expérience vitale génitrice du phénomène de crise.

NOTES

- 1 Ordalie : jugement. Anciennement épreuve judiciaire par les éléments naturels, jugement de Dieu par l'eau, le feu.
- 2 Pathique : connaissance qui se rapporte aux objets psychiques par la souffrance. Ontique : connaissance qui se rapporte aux objets déterminés du monde environnant.

AUTHOR

Gérard Broyer

Professeur de Psychologie Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/02675553X>

ISNI : <http://www.isni.org/00000000109018694>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11894230>

Parcours bibliographique

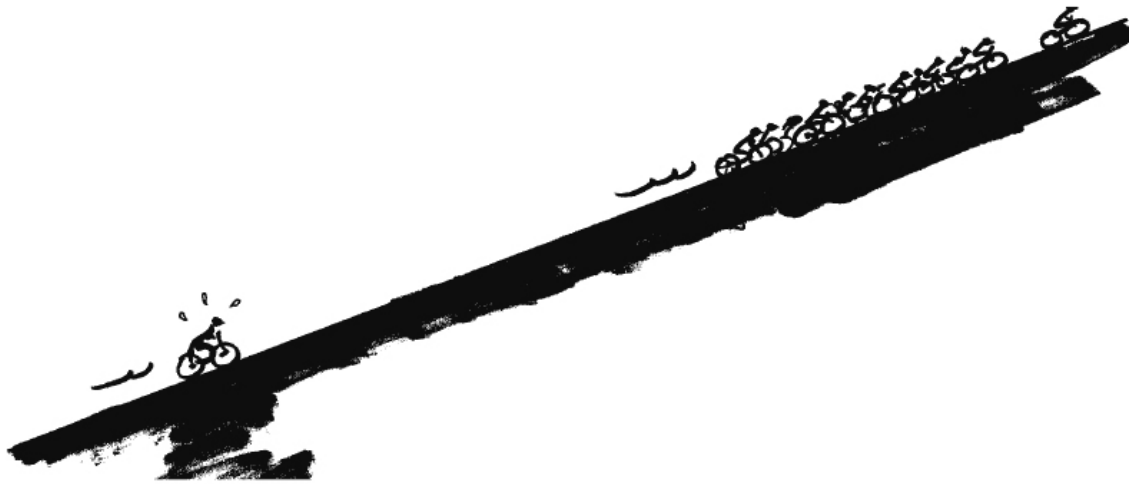
OUTLINE

Revues

TEXT

- 1 ANSTETT M., SACHS B., *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*, Paris, La Documentation française, 1995.
- 2 ARDOINO J., BROHM J.-M., *Anthropologie du sport. Perspectives critiques*, Actes du colloque international francophone Paris-Sorbonne, 19-20 avril 1991, Paris/Vigneux/Montpellier, ANDSHA/Matrice/Quel corps, 1992.
- 3 ARNAUD Pierre, ARNAUD Lionel, « Le Sport aujourd'hui », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 777, décembre 1996.
- 4 ARNAUD Pierre, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- 5 ARNAUD Pierre, TERRET Thierry, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 1996, deux tomes.
- 6 ARNAUD Pierre, *Une histoire du sport*, Paris, La Documentation française, 1995.
- 7 BROHM J.-M., « Le phénomène sportif », in *Sports, toxiques et dépendances*, Lyon, CNDT, 1992, pp. 19-31.
- 8 BROYER Gérard, « Des thérapies corporelles au sport adolescent ou : si le sport n'était pas le Sport ; Les Activités sportives comme médiation sociale et éducative », *Journées d'études de l'AFSEA de Savoie, Revue de la Sauvegarde*, 1-2, 1993.
- 9 BROYER Gérard, « Et si Le SPORT n'était pas les sports ? », *Anthropologie du Sport. Perspectives critiques*, Actes du Colloque international francophone Paris-Sorbonne, 19-20 avril 1991, Paris, AFIRSE, 1992.

- 10 BROYER Gérard, « Éthique et sport... éthique du sport », in M. ANSTETT et B. SACHS, *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*, Paris, La Documentation française, 1995.
- 11 BROYER Gérard, « Sport et Insertion », *Actes du colloque n° 9 des 6^{es} Entretiens Jacques Cartier*, Lyon, CNDT, 1994.
- 12 BROYER Gérard, « Sport, structuration de la personnalité et thérapie », in *Sports, toxiques et dépendances*, Lyon, CNDT, 1992 (ouvrage déterminant à consulter en bibliothèque car épuisé).
- 13 BROYER Gérard, *Devenir du corps et représentation de soi*, Thèse d'État, Université Lumière Lyon 2, 1987.
- 14 CAILLAT Michel, *Sport et civilisation*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- 15 CARRIER Claire, *L'adolescent champion, contrainte ou liberté*, Paris, PUF, 1992.
- 16 DOLIVET P., « Historique des sports à risques au Thianty et geste extrême », in *Vertiges... Sports à risque et toxicomanie*, colloque de l'AMPT, Marseille, 1990. Insertion par le sport à risque auprès de toxicomane.
- 17 KAMMERER P., *Délinquance et narcissisme à l'adolescence. L'alternative symbolisante du don et de l'initiation*, Paris, Bayard, 1992.
- 18 LABRIDY F., « Le sport, l'être du dépassement », *Sport, toxiques, dépendance*, Lyon, CNDT, 1992.
- 19 LE BRETON D., *Passions du risque*, Métailié, Paris, 1991.
- 20 TERRET Thierry, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996.



Aurélie Desmé

Revue

- 21 « Exploits sportifs : quelles dimensions psychiques ? », *Journal des psychologues* n° 139, juillet-août 1996.
- 22 « Quand la condition psychique peut faire la différence », *Journal des psychologues* : « Barcelone 92 : Pourquoi courent-ils ? », n° 99, juillet-août 1992.
- 23 « Sciences Humaines Cliniques et pratiques corporelles », *Quel Corps* n° 43-44, 1993.

Héritages et transmissions

Michel Cornaton and Bernard Chouvier

EDITOR'S NOTES

À l'heure des départs en retraite de Jean-Claude SAGNE et René KAËS, Michel CORNATON et Bernard CHOUVIER rendent un hommage et dressent un portrait des hommes, enseignants et chercheurs.

TEXT

- 1 Selon l'expression consacrée, Jean-Claude SAGNE a fait toute sa carrière à l'Université Lyon 2, où il est entré comme assistant en 1970, avant d'être nommé maître-assistant en 1977 et professeur en 1983. Pour ma part, je l'ai rencontré deux années auparavant à *Économie et humanisme* où, tout en étant assistant de psychologie sociale à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lyon, j'assumais la direction de la revue du même nom. C'est là, dans l'ancien bureau du père fondateur, Louis-Joseph LEBRET, qu'il me fit part de son intention de candidater sur un poste de psychologie, peu après que l'Université ait connu sa plus grave crise et la société française la période d'ébriété la plus concentrée de son histoire. Je parle bien sûr de mai 68, dont on n'a toujours pas fini d'épuiser le sens.
- 2 Mon collègue-conscrit a décidé de partir à la retraite l'année de ses 60 ans, aussi ne verrons-nous plus sa silhouette à la couleur de bure, ne serrerons-nous la main à la fois retenue et cordiale, n'entendrons-nous la voix douce et paisible, du moins nous restera-t-il aux uns et aux autres la présence blanche de l'absent.
- 3 Car Jean-Claude SAGNE fait partie de ces êtres qui réussissent à habiter les endroits les plus inhabitables, fussent-ils de verre, de ferraille et de carton-pâte. Attendons-nous alors à ce qu'à l'occasion, il nous fasse un signe furtif au détour d'un couloir ou à l'entrée d'un amphi. C'est bien en pensant à lui que, dans l'ouvrage collectif *Psychologie sociale du changement, vers de nouveaux espaces symboliques*, auquel il a participé, je rappelais la phrase

d'Héraclite, que je cite ici de mémoire : « Le maître ne dévoile ni ne cèle : il fait signe ».

- 4 J'aimerais évoquer l'ami, le collègue, l'administrateur, le pédagogue, je me contenterai d'écrire quelques lignes sur le chercheur. Sans tapage ni ramage, Jean-Claude SAGNE a réussi à nous sensibiliser à ce qu'il y a de plus important dans le changement social et personnel, de moins fugace et illusoire, ce qui a trait aux signes et aux symboles. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les titres de ses publications ou de prendre connaissance de son cours photocopié *La loi du don. Les figures de l'alliance*, avec l'explicitation du lien d'amour à la relation d'alliance.
- 5 Nous savons, nous, les enseignants-chercheurs, combien il est difficile d'être les deux à la fois, puisqu'il nous faut, pour ainsi dire dans le même temps, vivre la tension intérieure et l'inévitable course solitaire de la recherche tout en assumant le risque de la parole partagée. Or, c'est peut-être ici que l'apport de Jean-Claude SAGNE se révèle le plus précieux. En observant et analysant les choses les plus humbles – j'allais dire improprement les plus naturelles – de la vie quotidienne, par exemple les manières de table lors du partage de la nourriture et de la parole, Jean-Claude SAGNE parvient à nous faire accéder au champ qui mérite éminemment nos efforts de chercheur et de pédagogue, celui de l'espace symbolique, spiritualité comprise.
- 6 Michel CORNATON
- 7 René KAËS a décidé de se mettre en *retrait* de la vie universitaire. Il veut se donner du temps pour penser à loisir, pour écrire encore. Sa carrière à l'université commence à Strasbourg en 1963. Jeune assistant, féru de philosophie, il s'interroge sur un sujet qui va prendre un intérêt croissant à la fin des années 60 : l'accès à la culture de la classe ouvrière. Il poursuit sa recherche avec Serge MOSCOVICI à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Mais un événement occupe pour lui une place décisive : la rencontre avec Didier ANZIEU qui est aussi, en même temps, la rencontre avec la psychanalyse. Il continue à travailler sur les groupes, mais à présent du point de vue de l'intériorité et de l'inconscient. La recherche et la formation se développent au sein du CEFRAAPP (Cercle d'Études Françaises pour la Formation et la Recherche Active en Psychologie) où il joue un rôle décisionnel et au sein de l'édition où il crée avec Didier ANZIEU la collection *Inconscient et culture* chez Dunod.

- 8 René KAËS poursuit son cursus à Aix-en-Provence et il devient professeur en 1976. Puis c'est la venue à Lyon en 1981 pour prendre la responsabilité du DESS de psychologie clinique.
- 9 À tous les postes qu'il a assurés, depuis 15 ans, il a laissé sa marque, il a laissé son style : une certaine manière d'aborder le travail en équipe, une certaine manière de concevoir et de susciter le dialogue. Les liens intersubjectifs ne sont pas simplement pour lui un thème de recherche, ils sont aussi une méthode et une éthique. En fondant le Centre de Recherches en Psychologie et Psychopathologie Cliniques (CRPPC), il a su créer un lieu d'échanges féconds et approfondis entre chercheurs, jeunes et moins jeunes, débutants et confirmés, un lieu où la coopération scientifique est aussi convivialité. Il m'en laisse aujourd'hui la charge et mon vœu le plus cher est d'en assurer la continuité.
- 10 Pour témoigner du sens de l'accueil et de l'écoute de l'autre, dont il sait toujours faire preuve, je voudrais évoquer un souvenir. Lorsque je venais de terminer ma thèse en 1980, il m'a invité à participer à son groupe de recherche à Aix. J'étais évidemment très impressionné de présenter mes travaux à ce séminaire, mais très vite le contact est passé, grâce à l'ambiance, la dynamique et la créativité qui y régnaient. Il ne fallait pas s'étonner, dès lors, que la soirée se terminât à l'enseigne du roi René...
- 11 Les qualités de chercheur de René KAËS dans le champ de la psychanalyse sont connues. Il ne serait pas nécessaire de les rappeler, sauf peut-être pour dire ceci : elles ont atteint aujourd'hui une ampleur internationale, tant en Europe que sur le continent américain. Par exemple, au congrès de Buenos Aires sur les groupes, l'année dernière, sa présence et ses prestations ont été aussi remarquables que remarquées de tous. Je ne peux que lui souhaiter, pour conclure, de continuer ses travaux, de continuer à les diffuser et de continuer à nous insuffler, de la place qu'il occupe à présent « hors les murs », son esprit de rigueur et son goût du risque.
- 12 Bernard CHOUVIER

AUTHORS

Michel Cornaton

Professeur en psychologie sociale à l'Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/026799421>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121435028>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11897699>

Bernard Chouvier

Professeur en psychologie et psychopathologie cliniques à l'Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/026788489>

ISNI : <http://www.isni.org/000000008081555X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11896796>

Être psychologue en...

Énigme de l'inceste

Laure Razon and Catherine Bonte

EDITOR'S NOTES

Propos recueillis par Catherine BONTE.

AUTHOR'S NOTES

Énigmatique, dérangeant, brûlant d'actualité, le sujet de l'inceste se prête plus facilement aux émotions qu'à la réflexion. La publication du livre *Énigme de l'inceste... du fantasme à la réalité*, chez Denoël, collection « L'espace analytique », écrit par Laure RAZON, docteur en psychologie, enseignante à l'Université Lumière Lyon 2, donne judicieusement la possibilité d'investir le sujet de l'inceste à un niveau théorique. En plus de *Canal Psy*, la librairie Berthezène propose une rencontre avec l'auteur le mardi 10 décembre à partir de 12 heures, pour découvrir l'originalité de son travail.

TEXT

Canal Psy : Quels chemins avez-vous empruntés avant d'écrire ce livre ?

Laure RAZON : J'ai commencé à m'interroger sur la question de l'inceste en maîtrise, dans le cadre de mes études de psychologie à l'Université Lumière Lyon 2. Cette question émaillait déjà l'actualité mais c'est lors d'une conférence où Eva THOMAS présenta son livre autobiographique, que je fus saisie par cette énigme. Saisie dans le sens où il ne s'agissait pas de fantasme mais de la réalité d'un inceste. De plus, je me suis aperçue qu'il existait un champ d'investigation important à explorer. J'ai poursuivi mes recherches en thèse en donnant un double axe de réflexion à mon travail : à la fois clinique et social.

Canal Psy : Comment êtes-vous venue à l'écriture puis à la publication de cet ouvrage ?

L. RAZON : Une fois la thèse terminée, il m'a semblé important de faire vivre encore ce travail. J'ai donc décidé d'envoyer un manuscrit remanié auprès de maisons d'édition. Un mois après, je reçois un

coup de téléphone de Maud MANNONI, me disant être vivement intéressée par mon manuscrit. Dans un premier temps, j'ai douté : « Elle se trompe de personne ou de manuscrit, il ne s'agit sûrement pas de moi ! » C'était bien elle, c'était bien moi et mon travail... Ce fut le début d'une nouvelle et belle aventure, je dirai presque d'un conte de fées tant cela s'est bien passé. J'ai rencontré des personnes compétentes et chaleureuses qui apportent par leur notoriété une reconnaissance inestimable (à mes yeux) de ma pensée scientifique. Publier son premier livre au sein de cette collection est tout simplement un heureux événement inoubliable.

Canal Psy : Quelle serait l'originalité que vous proposez dans cet ouvrage ?

L. RAZON : L'originalité vient tout d'abord du cadre de travail. Il ne s'est pas fait sur la base d'entretiens cliniques types. J'ai travaillé sur des dossiers jugés auprès des tribunaux. Dans ce cadre, j'ai analysé les discours des différents personnages de la famille incestueuse. Cela m'a permis de comprendre à la fois l'aménagement familial et individuel. À un niveau théorique, je suis partie de la question de la loi, de la loi psychique et de sa transgression. Ceci pour découvrir qu'au sein de la famille incestueuse, ça fonctionne dans un en deçà de la loi, un en deçà de la triangulation œdipienne. Ce qui aurait empêché cette intériorisation de la loi, c'est sa fonction séparatrice, alors que l'on s'aperçoit que chacun des protagonistes lutte contre tout ce qui sépare. En effet, la séparation a été vécue trop précocement et trop violemment dans la relation archaïque avec la mère ; Ainsi, tout ce qui sépare est source d'angoisse de mort. On constate cette nécessité à vivre dans une relation plutôt fusionnelle ou duelle dans le sens où le tiers existe mais dans l'exclusion. En définitive, l'aménagement incestueux est marqué par une quête maternelle que l'on retrouve auprès des victimes et des abuseurs. L'inceste se joue dans l'illusion d'une compensation par rapport aux carences originaires.

Canal Psy : Et comment vivez-vous les premiers temps de la sortie du livre ?

L. RAZON : Avant la sortie, c'est une réelle attente. L'imminence de l'arrivée du livre est un moment paradoxal à la fois d'agitation et de sérénité. Enfin, « il est arrivé, il est très beau », me téléphona Maud

MANNONI. La sortie d'un livre, c'est la poursuite d'une aventure où quelque chose de vous vous échappe à jamais. Il y a beaucoup de retombées : présentations et signatures dans des librairies, interviews, articles dans la presse. Il y a aussi les courriers d'enseignants, de psychanalystes ou autres praticiens qui trouvent un réel intérêt à ma recherche et cela me touche d'autant plus lorsqu'ils disent que cela fait écho à leur expérience professionnelle. Je fus particulièrement sensible aux félicitations de Paul-Claude RACAMIER en mai dernier. « Nos chemins se croisent » me disait-il... La sortie de mon livre est un véritable moment de rencontre et d'échange. C'est très stimulant.

Canal Psy : Ça vous donne envie d'en faire un autre ?

L. RAZON : Oui, ça donne envie de continuer. D'abord la recherche m'intéresse énormément. Je pense que j'ai encore beaucoup de choses à découvrir et à dire. Actuellement, c'est plutôt à l'état embryonnaire.

Canal Psy : On en reparlera dans Canal Psy ?

L. Razon : Oui, dans quelques années...

AUTHORS

Laure Razon

IDREF : <https://www.idref.fr/03469806X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000000260532>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12542524>

Catherine Bonte